

COMMUNE D'IXELLES
Direction de l'Urbanisme
Hôtel communal
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 BRUXELLES

V/Réf : 7b/pu/6034
N/Réf. : AVL/ah/XL-2.446/s511
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : IXELLES. Rue Ernest Solvay, 24. Demande de permis d'urbanisme portant sur le remplacement de la vitrine par un châssis à guillotine.
Dossier traité par M. Minne.

Suite à votre courrier du 31 octobre 2011 sous référence, réceptionné le 4 novembre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 23 novembre 2011.

Le dossier concerne une maison située dans la zone de protection de plusieurs biens situés 15-22, rue Saint-Boniface ainsi que 12-22 et 32 rue E. Solvay. La demande vise le remplacement de la vitrine existante par un châssis à guillotine réalisé en bois et exécuté en trois parties.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur les biens classés situés à proximité** à condition de prévoir une mise en œuvre soignée du nouveau châssis. Puisque celui-ci sera intégré dans la vitrine existante, il y a lieu de réduire au strict minimum l'épaisseur des profils ajoutés. Il serait dès lors préférable d'opter pour des éléments métalliques fins plutôt qu'en bois.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme O. Goossens) / A.A.T.L. – D.U. (Mme V. Henry)